

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1392

présenté par

Mme Magnier, Mme Lemoine, M. Ledoux, M. Houbbron, M. Herth, Mme Firmin Le Bodo, M. El
Guerrab et M. Lamirault

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement
de l'Assemblée nationale.